



Appel à candidatures Administrateur-riche bénévole au conseil d'administration

Mandat de 2 ans

Horaire : 4 heures par trimestre

Mandat : juin 2024 à juin 2026, renouvelable

Notre OBNL vise à répondre aux défis logistiques et opérationnels de ses membres afin de mettre en place une chaîne d'approvisionnement locale et durable. Elle représente un groupement d'organismes solidaires qui partagent et mettent en commun des ressources afin de s'approvisionner en circuit-court et ce, dans le but d'améliorer le système alimentaire local et solidaire des Montréalais et Montréalaises.

La Mutuelle d'Approvisionnement des Marchés Solidaires est à la recherche d'administratrices ou administrateurs pour joindre son conseil d'administration.

Le conseil d'administration est composé de:

- 2 membres du programme des Marchés Solidaires
- 2 membres d'autres programmes bénéficiaires de la MAMS
- 1 membre partenaire producteur local
- 1 partenaire en sécurité alimentaire
- 1 à 3 membres externes en soutien de la mission actuelle

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant qu'organisme sans but lucratif, la Mutuelle est supervisée par un conseil d'administration (CA) composé de membres bénévoles. Le CA a la responsabilité légale de la gouvernance de l'organisme et contribue à la vision à long terme de l'organisation et au suivi de sa mission. En collaboration avec la direction générale, le CA est chargé de veiller à ce que l'organisation suive son plan stratégique. Nous souhaitons mettre en place, en collaboration avec l'équipe de travail, le développement par le biais de comités de ressources humaines, de planification stratégique et de financement.



Dans le but de poursuivre son développement, la MAMS souhaite adopter un modèle de gouvernance démocratique et diversifié.

2. ENGAGEMENT

- La durée du mandat est de 2 ans.
- Le CA se réunit pour des rencontres de 2 heures au moins 4 fois par an.
- Les personnes administratrices doivent également être disponibles pour participer au moins à un comité du conseil d'administration. Les comités se réunissent environ aux 2 mois, ou plus fréquemment dans certains moments plus actifs et dépendamment des sujets.
- Une fois élus, les membres du CA peuvent se présenter pour occuper un poste d'officier (présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat).
- Une communication réactive est attendue pour assurer la fluidité des échanges entre le CA et la direction générale ainsi que le bon déroulement des opérations.
- Les personnes administratrices doivent faire les lectures et les recherches nécessaires pour contribuer pleinement aux discussions et à la prise de décision.

3. PROFILS RECHERCHÉS :

- Grand intérêt pour la gouvernance des organismes communautaires
- Conviction dans la mission et le travail de la MAMS
- Connaissances en économie sociale pour soutenir et développer la stratégie des projets de la MAMS
- Disponibilité pour participer pleinement aux rencontres et aux comités
- Compétences en finances, ressources humaines et en comptabilité, un atout

Il n'est pas nécessaire de posséder toutes ces compétences pour poser votre candidature. Cette liste représente les domaines prioritaires identifiés par le CA et la direction générale.

4. DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Mutuelle d'Approvisionnement des Marchés Solidaire valorise la diversité des personnes qui s'y impliquent. Nous tenons à favoriser un milieu collaboratif où les différences individuelles sont reconnues, appréciées, respectées et valorisées. Nous encourageons donc fortement les personnes provenant de communautés sous-représentées à proposer leur candidature afin d'assurer l'inclusion d'une plus grande diversité de perspectives et d'idées.



Mutuelle
d'approvisionnement
des marchés
solidaires

5. PLUSIEURS MOYENS DE MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT

Idéalement par notre formulaire : <https://forms.gle/tF1H86Dik9eDGcZM9>

Par courriel : mams.montreal@gmail.com

Par téléphone: 514-820-1532

Date limite pour poser votre candidature : 09 juin 2024.

Les nouveaux administrateurs et/ou nouvelles administratrices seront élus par vote des membres à l'AGA de la Mutuelle d'Approvisionnement des Marchés Solidaires au mois de juillet 2024. Le conseil d'administration se réserve le droit de faire une recommandation à l'assemblée générale après l'analyse des candidatures.